

Communiqué de presse

Nice, le 28/04/2021

Journée de nettoyage du plan d'eau au port de Nice

Ce mercredi 28 avril, la CCI Nice Côte d'Azur, gestionnaire du Port de Nice, a organisé, sur l'initiative et en partenariat avec le Club La Mouette, les associations ANAO et Bleu Gorgone, une opération de nettoyage d'une partie de son plan d'eau : la panne M où sont amarrés les 80 pointus de Nice.

Encadrés par des plongeurs professionnels, plus de 25 volontaires ont ainsi procédé au nettoyage du plan d'eau, collectant ainsi plus de :

- 1000L de plastiques divers (pneus, cônes de signalisation, bâche, tapis...)
- 500L de verre (bouteilles de bière, de vin...)
- 100L de canettes (bières et sodas)
- 100L de métal (roue de vélo
- 50L de textiles
- 2 batteries

La visibilité a été la principale difficulté rencontrée : les remous du sol envasé ont rapidement gêné la détection les déchets.





La gestion environnementale au port de Nice

La collecte et le tri des déchets est un sujet crucial aux yeux des équipes du port de Nice. Sur le port, tous les déchets peuvent être collectés et surtout triés, pour ensuite être valorisés afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement.

Les installations du port, disponibles à tous les usagers du port, permettent ainsi de collecter aussi bien les huiles moteurs usagées des plaisanciers que les capsules de café utilisées dans les bureaux, en passant par le verre des navires de croisière.

Le port de Nice est point de collecte DEEE (déchets électriques et électroniques) et permet ainsi de recycler plusieurs tonnes par an de matériel électrique jetés par ses usagers.

D'autres démarches comme la recherche de filières de recyclage et de valorisation selon le type de déchets récupérés ou la sélection de prestataires locaux ou d'entreprises adaptées complètent cet engagement.

Contacts presse:



Une sensibilisation du grand public aux plaisanciers

Depuis 2008, le Port de Nice est certifié ISO 14001 pour son management de l'environnement et se mobilise au quotidien pour réduire l'impact sur l'environnement.

Parce que la gestion des déchets est l'affaire de tous, un rappel régulier des consignes est assuré afin d'éviter notamment les erreurs de tri.

Les équipes portuaires, grâce à des outils de communication pédagogiques adaptés aux besoins, sensibilisent quotidiennement les plaisanciers. Chaque été, des opérations dédiées à l'environnement et aux écogestes sont déclinées auprès de la clientèle de passage dans les 5 ports gérés par la CCI Nice Côte d'Azur.

Autres actions environnementales : monitoring de la qualité des eaux, du bruit et de l'air.

D'autres actions environnementales sont menées avec le contrôle de la qualité des eaux, six fois dans l'année, sur 7 points de prélèvement. Les rapport permettent ainsi de cibler les actions de sensibilisation ou d'alerte. Depuis 2014, un suivi des nuisances sonores et de la qualité de l'air, en partenariat avec Atmosud, est assuré.